

Québec, le 24 octobre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

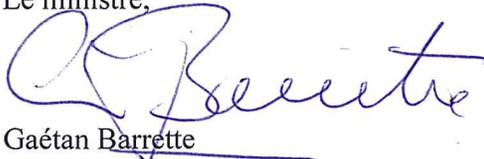
Le 13 juin dernier, madame Agnès Maltais, députée de Taschereau déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant que j'ordonne au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale de rouvrir la clinique sans rendez-vous du Centre local de services communautaires (CLSC) de la Haute-Ville.

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale, à l'instar des autres établissements du Québec, réorganise actuellement les services de proximité offerts sur son territoire, en cohérence avec les orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux. Ceci se matérialise notamment par l'augmentation de l'inscription de la population auprès des médecins de famille, par des heures de service plus étendues dans les groupes de médecine de famille (GMF) et par la création de supercliniques, qui ont d'ailleurs la mission spécifique d'offrir des services urgents simples ou semi-urgents en première ligne. Je vous informe à cet effet que ce réseau local de services compte déjà trois supercliniques, dont le GMF-réseau La Cité Médicale, situé dans le secteur avoisinant le CLSC de la Haute-Ville.

Ainsi, nous sommes confiants que cette réorganisation permettra, à terme, de répondre aux besoins de la population résidant dans le secteur du CLSC de la Haute-Ville.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 17-MS-03757